

PRÉPARATION À L'ASR
(obligatoire pour les jeunes nés après 1988)

UNE SESSION DE 2 H 30

LANGAGE DU CODE DE LA ROUTE
(sensibilisation à la terminologie spécifique)

UNE SESSION DE 2 H 30

ACCOMPAGNEMENT AU CODE DE LA ROUTE
(Révision des panneaux avec tests écrits)

TROIS SESSIONS DE 2 H 30

Contact :

AGIR MOBILITÉ

dans le VAR

Marie-Jeanne DÉMARQUE

agiroute.mj@hotmail.fr

Pierre-Alain MANFRÉO

pamanfreo@gmail.com

06 74 88 54 54



actions de
bénévoles pour la
Coopération et le
développement

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU VAR

Alain THIERIEZ

agirabcd.var83@yahoo.fr

les 4 Épices

51, rue du soldat Ferrari

83400 HYÈRES

06 61 61 00 16

8, rue Ambroise Thomas

75009 PARIS

33 (0) 1 47 70 18 90

agirabcd@agirabcd.org



AGIR MOBILITÉ

AGIR MOBILITÉ

AGIR MOBILITÉ

AGIR MOBILITÉ

AGIR MOBILITÉ





AGIR *SENIORS POUR CONSERVER LA JOIE DE VIVRE*

SUR LA ROUTE

30ans

Le code de la route a évolué depuis 30 ans avec de nouveaux panneaux

Pour ceux qui souhaitent être plus à l'aise avec la réglementation

- ➔ LA SIGNALISATION
- ➔ LE CONDUCTEUR
- ➔ LA PRÉPARATION AU VOYAGE
- ➔ LA CONDUITE & SES RÈGLES

L'association AGIRabcd organise une remise à niveau du Code de la Route

Session de 2 demi-journées ou une journée
9h30 à 12h - 14h à 16h30
groupe d'une vingtaine de participants



SUR LA RUE

50%

des accidents touchent les personnes de plus de 65 ans

Les performances sensorielles, motrices et psychologiques diminuent avec l'âge

- ➔ PARTAGE DE LA ROUTE
- ➔ RÈGLES DE BASE À RESPECTER
- ➔ AGGRAVATION DES RÉACTIONS

AU DOMICILE

Prévention des risques domestiques

- ➔ CHUTES
- ➔ INADAPTATION DES ÉQUIPEMENTS

L'association AGIRabcd organise la prévention des risques, piétons et domestiques

Session de 2 h 30
le matin ou l'après midi
groupe d'une vingtaine de participants



QUI SOMMES-NOUS?

Une association française, reconnue d'utilité publique, créée en 1983 et qui regroupe des adhérents issus d'activités professionnelles diverses

Près de 3000 seniors bénévoles mettent leurs multiples expériences professionnelles au service des personnes en difficulté

Ils apportent bénévolement leur savoir-faire et leurs compétences, en appui aux actions des collectivités territoriales et des secteurs associatifs, pour lutter contre toutes formes d'exclusions

Notre action est complémentaire de celles des professionnels. Elle ne vient en aucun cas porter préjudice aux emplois rémunérés mais au contraire contribuer à les développer

AGIR Vous souhaitez en savoir plus sur notre association - www.agirabcd.org

FONDÉE EN 1983 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1990 - ONG - SANS BUT LUCRATIF - APOLITIQUE ET ACONFESIONNELLE